

Association « Merhaba/Bonjour »  
Mme Marie Martin, présidente,  
et l'ensemble du bureau et du conseil d'administration  
site : <http://leturcen6eme.canalblog.com/>

M Jean-Yves Bessol  
Directeur académique  
1 quai Dujardin  
CS 50605  
35706 Rennes cedex

SDEN CGT 35 / Dominique Gautier-Le Bronze

SNES 35 / Patrick Tarroux

Rennes, le 19 juin 2012

## Refus d'ouverture de la classe de 6ème bilangue anglais-turc à Zola et en centre ville

# LETTRE OUVERTE

## à M Jean-Yves Bessol, Directeur académique d'Ille-et-Vilaine,

M le Directeur académique,

Vous avez refusé l'ouverture de la classe de 6ème bilangue anglais-turc à Zola et en centre ville pour la rentrée 2012 sans autre raison que **faire de la place**. Vous l'avez confirmé dans la presse locale du jeudi 14 juin 2012.

Il nous semble que  **votre mission de service public**  n'est pas de faire de la place en supprimant des enseignements au fur et à mesure de la montée des effectifs mais bien d'analyser et d'anticiper afin de pérenniser ces enseignements.

Aujourd'hui, le turc, demain le grec, le chinois, après-demain l'espagnol, l'allemand, la physique,... ? Pour faire de la place ? Ça n'a pas de sens.

C'est sans nul doute une mission difficile que la vôtre mais vous semblez découvrir chaque année la **montée en puissance des effectifs en centre ville** alors que cette tendance est amorcée et annoncée par les spécialistes depuis près de quatre années.

Les **langues rares positionnées dans les établissements du centre ville** pour permettre un accès facile depuis tous les quartiers et favoriser la diversité sociale et culturelle sont consommatrices de dérogations. Comment ces phénomènes n'ont-ils pas été considérés plus tôt ?

**Vous oubliez la construction difficile de cet édifice rare et de grande qualité** qu'est la mise en place d'un panel de langues, rares ou non, sa promotion et l'indispensable ouverture sur le monde qu'il propose à nos enfants, adultes demain. Vous oubliez cette richesse proposée mais également les compétences humaines si dévouées qui y sont rattachées.

Une langue dont l'enseignement est rare, en pleine construction, en plein enracinement, des familles motivées. Quel critère vous a poussé à évincer cette langue ? Votre détermination doit être très motivée puisque déjà en juin 2011, vous aviez tenté insidieusement de déloger cet enseignement !

Vous devez vous en expliquer. Peut-être pourrons-nous mieux comprendre votre décision.

---

Copie : presse locale et nationale

M Vincent Peillon, ministre de l'Education Nationale

M Alexandre Steyer, Recteur de l'académie de Rennes

M Edmond Hervé, Sénateur

Mme Marie-Anne Chapdelaine, Mme Nathalie Appéré, M Marcel Rogemont, M François André, Jean-René Marsac, Députés

M Jean-Yves Le Drian, président du Conseil Régional

M Jean-Louis Tourenne, président du Conseil Général

M Daniel Delaveau, Maire de Rennes

Vous déclarez vouloir sauver la bilangue anglais-turc et en même temps **vous ne considérez pas le critère de proximité « centre ville » essentiel à sa sauvegarde**. Vous le savez, c'est ce critère premier « centre ville » que les familles, l'association « Merhaba/Bonjour », les syndicats SNES 35 et SDEN CGT 35, ont fait valoir pendant les négociations et non pas « Zola » à tout prix.

Vous déclarez vouloir sauver la bilangue anglais-turc et **proposez LA solution qui va la décapiter** : l'excentrer dans un établissement peu desservi par les transports en commun, détail qui vous avait échappé.

Vous déclarez vouloir sauver la bilangue anglais-turc et **demandez à la commission pédagogique de Zola de plancher pour faire des propositions**. Pourquoi donc ? Et n'oubliez pas de dire que cette commission n'était pas activée... en mai...

Vous n'avez pas anticipé pour pérenniser cet enseignement. En revanche, vous avez bien compris que vous devriez vous justifier auprès de votre hiérarchie, des élus et des citoyens. Ainsi, vous avez réuni tous les éléments qui vous donnent apparemment **bonne conscience**.

**Vous voulez faire la démonstration que vous n'êtes pour rien dans la future destinée funeste de la bilangue anglais-turc** : écoute, échanges de courriers et de courriels, audience des parents, des organisations syndicales, déclarations, propositions. Tous les ingrédients y sont.

**Sauf que les actes, vos décisions, sont en opposition totale avec vos déclarations : la proposition de sauvetage est en totale opposition avec la sauvegarde de la bilangue.**

Sauf que les actes sont aussi en **totale contradiction avec le Schéma académique 2011-2015** :

**Extrait du Projet académique 2011-2015** / Trois moyens au service du parcours / Personnaliser-Responsabiliser-Ouvrir : <http://www.ac-rennes.fr/jahia/Jahia/accueil/pid/18019>

« Compte tenu des évolutions socio-économiques, cela suppose en particulier, **que la pratique des langues vivantes (spécifiquement dans le domaine de l'oral) soit développée et que soient confortées les dynamiques initiées, au sein de l'académie, par le plan langues** »

Vous poussez même la **démonstration immorale et sordide** jusqu'à reporter toute la responsabilité de la destinée de la bilangue anglais-turc sur les parents et les enseignants. Vous le déclarez dans des courriers envoyés à chacun d'entre eux.

**Monsieur le Directeur académique, il est encore temps de rectifier vos erreurs.  
Ouvrez la classe de 6ème bilangue anglais-turc  
au collège Emile Zola, à la prochaine rentrée 2012-2013  
et annoncez-le vite aux familles et aux citoyens.**

---

Copie : presse locale et nationale

M Vincent Peillon, ministre de l'Education Nationale

M Alexandre Steyer, Recteur de l'académie de Rennes

M Edmond Hervé, Sénateur

Mme Marie-Anne Chapdelaine, Mme Nathalie Appéré, M Marcel Rogemont, M François André, Jean-René Marsac, Députés

M Jean-Yves Le Drian, président du Conseil Régional

M Jean-Louis Tourenne, président du Conseil Général

M Daniel Delaveau, Maire de Rennes